

MK/LJ.

CAISSE D'EPARGNE  
DU CONGO BELGE  
ET DU RUANDA-URUNDI



SPAARKAS VAN  
BELGISCH - CONGO  
EN RUANDA - URUNDI

USUMBURA, LE 21 Décembre 1953.-  
DE

B. P. 615 P. B. B. C. B. 5.039/USA.  
TÉL. 492 C. C. P. : Z. 186 P. C. R.

Réf. 2122/U6732

Objet :  
Voorwerp :

Monsieur le Comptable des C.A.C.  
Ruhengeri  
-----

Annexe 9 attestations  
Bijvoegsel 2 bord.vers.

Monsieur le Comptable,



J'ai l'honneur d'accuser réception de vos lettres n° 3362 et 3374/C.A.C. des 3 et 7/12/53 ainsi que de votre versement de Frs. 4.520 et 3.695.- frs dont nous avons reçu crédit le 11.12.53.-

Vous voudriez bien trouver en annexe un exemplaire dûment complété de vos bordereaux de versement et 9 attestations à remettre aux titulaires des livrets nouvellement émis.

N'ayant pas reçu les 9 cartes jaunes d'affiliation aux noms des intéressés, je vous serais très obligé de vouloir bien me les envoyer le plus tôt possible dûment remplies.

Veillez agréer, Monsieur le Comptable, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur de la Succursale  
au Ruanda-Urundi,

M. FIEVEZ.